

La laïcité entre la République et l'Eglise

Les fondateurs de l'école laïque et obligatoire se référaient à Rousseau quand ils programmaient leur entreprise. Rejetant l'expérience de l'Eglise, ils ont été assez prudents en adoptant les techniques d'enseignement éprouvées qu'Elle avait mise au point sur la base d'une anthropologie réaliste : effort et gratification par la valorisation personnelle.

Malheureusement, l'idéologie qui contrôle l'école "de la république" a progressivement corrompue l'ensemble des acteurs de l'éducation et il n'existe plus en pratique d'éducation que "républicaine".

L'Eglise n'est plus, en France à tout le moins, titulaire d'une quelconque expérience éducatrice. Elle a même renoncé à transmettre la science sacrée. Il existe encore deux enseignements catholiques : un enseignement catholique sous contrat entièrement laïcisé et un enseignement catholique anémique hors contrat plutôt folklorique. Le premier ne se distingue que de manière cosmétique de l'enseignement "républicain" et lui est intégralement inféodé par les programmes, les diplômes et les enseignants. Le second est extrêmement minoritaire et très souvent acculé à une idéologie de la rancoeur encore plus qu'à celle de la réaction.

Dans cette répartition traditionnelle, le principe de laïcité républicaine est moteur d'un double et même d'un triple mouvement.

De la part des républicains, depuis Jean Jaurès, le mouvement dans la laïcité est entraîné par une conception d'une laïcité de lutte comme un droit de la République à assurer que les enfants seront éduqués selon les autres principes de la république athée sans que l'Eglise ennemie puisse interférer. L'idée jaurèssienne, déjà exprimée par Proudhon, c'est que les républicains doivent empêcher le dévoilement du républicanisme des citoyens de demain que sont les enfants par l'obscurantisme catholique. Il faut donc pour cela instituer un véritable service obligatoire qui, d'une part, puisse soustraire les enfants de l'influence délétère du catholicisme en retirant les enfants de plus en plus tôt de l'environnement familial quand la famille est catholique et permette d'éliminer le personnel enseignant inféodé à la Calotte, et d'autre part, impose l'enseignement sans contestation de l'idéologie des Lumières.

De la part des catholiques gallicans, depuis Bossuet et Talleyrand, l'acceptation de la règle de la laïcité est une manière de placer l'Eglise au service de la République, de s'y insérer soi-même parce que cette conception du catholicisme se fonde sur le "bien-vivre ensemble", "ici et maintenant". L'adhésion catholique au laïcisme républicain est en réalité une forme de serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Ce mouvement gallican, de "curés assermentés", est donc un mouvement de dépendance à l'égard de la république anticléricale, qui transforme le catholicisme en organisme de travail social éducatif et infléchit la religion comme une assistante sociale du mieux-vivre dans la tolérance et ce genre de choses.

Il faut encore citer un troisième mouvement qui recouvre deux attitudes parfois sans rapport, d'autres fois perplexement mêlées. La première attitude est celle du christianisme spirituel, celui selon lequel la perception d'une dimension verticale de la religion accorde une relativité réduite à la dimension horizontale de la sécularisation. Le chrétien vit dans le monde sans en être, et il vit dans le monde seulement pour y apporter le témoignage du salut par le Christ et jamais par celui de ses "bonnes oeuvres". Bien entendu, cette attitude est exactement celle que pourchasse la laïcité républicaine.

La seconde attitude mêlée au troisième mouvement est celle dite de la "tradition". Elle recouvre des choses extrêmement hétérogènes, mêlant des gens fortement athées qui pensent que le "peuple" doit être contrôlé par un peu de "religion", avec des nostalgiques de l'ancien Régime, de l'Alliance du Trône et de l'Autel et tout ce genre de choses. On y trouve aussi de francs païens qui sont prêts à rendre un culte à la Nature ou à un polythéisme qui renvoie la société dans la Préhistoire d'il y a plusieurs millénaires. Mais, cette seconde attitude apporte une forme rigide et autoritaire à l'enseignement qui plait beaucoup dit-on.

Nous n'envisageons pas ici le cas des Orthodoxes et les divers cas de Protestants. Dans d'autres écrits, nous avons montré dans quelle mesure les Orthodoxes se retrouvent facilement en phase sur le point de vue du christianisme spirituel de la première attitude et dans quelle mesure les Protestants se retrouvent plus facilement avec les catholiques gallicans. Ce ne sont que des indications et il faut leur laisser leurs particularités en acceptant que notre exposé souffre de ce point de vue extérieur d'une faiblesse.

En revenant au cours de notre exposé, il est possible de constater que, malheureusement pour l'ordre des choses de la Révolution, les Lumières ont poussé leur avantage un pas trop loin. Le néant de l'illuminisme ne se peuplait que de haine de l'Eglise. Et deux événements se sont récemment produits.

Tout d'abord, il s'est passé dans le courant des années 90, de manière insensible et sournoise, une rupture radicale dans la population française. Avant ces années, Mitterrand "regnante", la majorité des français était baptisée catholique. Dans cette majorité, la plupart pratiquait un culte traditionnel recouvrant les fêtes familiales qu'étaient les baptêmes, les mariages, les communions et les obsèques. Pour certains s'y ajoutait l'observance des "pâques" et de quelques effets de charité lors du Carême (les fameuses opérations "bol-de-riz). L'Eglise était l'ennemi faible. Un film "tous publics" comme Le Viager peut se moquer dans son préambule des couleurs noires des soutanes des ecclésiastiques sans d'ailleurs soulever la moindre réprobation.

Si vous passez à la période qui suit, le christianisme disparaît pratiquement du paysage français. Ainsi qu'on l'a décrit dans d'autres articles, ce ne sont pas les foules des grandes manifestations papales qui démontrent le contraire. Vous ne les retrouvez pas dans le culte obligatoire du catholicisme. Vous ne les retrouvez pas plus dans les sondages d'opinion et les pratiques sociales.

Deux facteurs sont à l'origine de cette disparition du christianisme.

Le premier facteur a été dénoncé par Jean-Paul II : c'est essentiellement l'avortement. Les pratiques abominables de l'avortement et de la contraception ont transformé environ le dixième de la population française en assassins légaux avec "mission républicaine", conférée par la loi de Giscard d'Estaing. Et il se passe au sujet des parents des enfants morts, ce qui s'est passé pour les Conventionnels régicides de 1792, et les tueurs de l'Armée Rouge en 1917. Ils doivent poursuivre et soutenir perpétuellement l'assassinat au risque d'être eux-mêmes condamnés pour assassinat. Et ce drame personnel de l'avortement ou de la contraception écarte du christianisme de plus en plus de français. On peut montrer dans d'autres écrits combien une telle exclusion devrait être combattue mais c'est un autre sujet.

Le second facteur a été imposé historiquement par le même Giscard d'Estaing qui a promu sous l'instigation du grand patronat une politique imbécile d'importation de main-d'oeuvre étrangère et en prenant une disposition législative particulièrement favorable à des populations polygames, de regroupement familial. Il en est résulté une immigration massive de populations musulmanes en

France. Or, l'Islam est constitué radicalement en ennemi du christianisme. Ce n'est pas le lieu de démontrer une telle affirmation, d'ailleurs réputée de tous. Entraînée par sa laïcisation, l'Eglise en France s'est trompée d'ailleurs en adoptant une attitude d'ouverture que nul ne lui demandait. Ainsi des édifices ecclésiastiques ont été prêtées au culte musulman à Marseille notamment dès les années 1980. Les exigences du dialogue inter-religieux ont aussi conduit un nombre important de catholiques à adopter une attitude de dissolution du christianisme.

A l'inverse, l'Islam a été conquérant. D'abord en convertissant un grand nombre de fidèles, nombre indéterminé à notre connaissance. Mais, il existe des exemples célèbres incluant des médecins comme Abdallah Milcent, initialement baptisé Thomas dans le diocèse de Strasbourg, le djihadiste Cortailod, initialement baptisé dans le diocèse d'Annecy, et combien d'autres. Puis, l'Islam s'est implanté massivement dans des zones géographiques circonscrites. Cette situation conduit l'Islam à imposer sa loi de manière démocratique dans de nombreuses régions de France et seules des manoeuvres politiciennes parviennent encore à masquer la réalité.

On note à ce propos que les catholiques politiques, nos gallicans, se seront donnés beaucoup de peine pour fédérer le démocratisme islamique. C'est un baptisé du diocèse de Nanterre, Nicolas Sarkozy, qui institue l'organe de la République islamique future : le CFCM, Conseil français pour le Culte Musulman.

Et la république anticléricale se trouve maintenant confrontée à un dilemme majeur. Elle prétend que la laïcité est un principe républicain. Et l'Islam exige l'application de ce principe en sa faveur. Or, il existe une différence essentielle entre le catholicisme et l'islam. C'est que l'islam est démocratique, comme la république anticléricale. Le dilemme de la république anticatholique est d'appliquer également le principe de laïcité à l'Islam qui est aussi anticatholique qu'elle ou de se soumettre.

Mais, ainsi qu'on l'a dit, l'islam est résolument démocratique contrairement aux vilaines pensées de certains dont les regards sont bloqués sur le Bosphore. Anticléricale, la république va donc être démocratiquement obligée de devenir islamique à cause de sa laïcité ! Et Voltaire sera remplacé par l'ayatollah Khomeyni.

Dimmitude, quand tu nous tiens ...

- - -